

## La francophonie haïtienne et la diffusion du français en Amérique

Haïti est un pays francophone depuis sa naissance. Par sa population de 10.000.000 vivant en Haïti et 4.000.000 à l'étranger dont plus de la moitié en Amérique du Nord, est le plus grand État francophone en Amérique. Le Québec, avec ses plus de 8 millions d'Habitants dont 80% de francophones, est certes un foyer de diffusion du français en Amérique. Il est l'une des principales destinations pour les Haïtiens qui s'y expatrient selon une politique de l'immigration choisie avec l'obtention d'un titre de résidence. On situe l'apport des Haïtiens à l'expansion du français au Québec aux années 1960 (Pierre 2010, Dejean 1990). Ces expatriés appartiennent généralement à la *classe moyenne* et possèdent une bonne maîtrise du français. Ils ont intégré le processus de francisation du Québec au regard de la Loi 101 (Charte de la langue française, 1977). Le Québec joue un rôle dans la naissance dans la francophonie américaine qui a vu le jour en Acadie au début du XVIIe siècle avec l'arrivée sur l'Île Ste-Croix, en 1604, de la première délégation française. L'assise de cette francophonie sera consacrée en 1608, avec la fondation de la ville du Québec (Vaugois & Litalien 2004). Selon le Centre Francophonie des Amériques (<http://www.francophoniedesameriques.com/fr/francophonie.html>), la population francophone des Amériques (y inclus les francophiles et/ou les « francophonisants ») s'élèverait à 33 millions de locuteurs répartis de la manière suivante :

- 9,6 millions au Canada;
- 7 millions au Québec;
- 11 millions aux États-Unis
- 200 300 au Mexique
- 9,7 millions dans l'espace Caraïbes;
- 2,6 millions en Amérique centrale et du Sud

L'émigration haïtienne sur le continent, notamment en Amérique du Nord, participe aussi du nombre de francophones recensés au Canada et aux États-Unis. On estime que plus de 80% des diplômés haïtiens résident à l'étranger. Ils sont généralement parmi ceux qui maîtrisent le français et sont considérés, *de facto*, comme des diffuseurs de la langue dans leur communauté d'accueil. Ainsi, on rencontre un peu partout sur le continent des *entités diasporiques* haïtiennes. L'entité diasporique est une communauté formée de membres originaires d'un même pays, partageant une (ou plusieurs) même(s) langue(s), une (ou plusieurs) même(s) culture(s), etc. Ses membres entretiennent des relations socio-ethnico-ontologiques privilégiées avec leurs pays, langue et culture d'origine tout en étant intégrés dans leurs pays d'accueil. Ils peuvent se faire naturaliser mais continuent à s'identifier à leurs pays et culture d'origine dont ils s'impliquent dans la vie économique et sociopolitique.

Haïti est membre de la Francophonie institutionnelle et de l'OIF depuis leur création. Il est aussi membre de l'Assemblée parlementaire francophone. Il est le seul État francophone de la CARICOM. Le français en est devenu, depuis deux ans, sous la proposition du président Martelly, la deuxième langue après l'anglais. Il est l'une des 3 langues de travail de l'Association

des États de la Caraïbe (AEC). Première République noire du monde, Haïti a contribué dans l'adoption du français comme langue de travail à l'ONU et l'OEA. A la conférence de San Francisco en 1945, son lobbying auprès des autres pays du Sud a été déterminant pour l'adoption du français comme langue de travail à l'ONU, à côté de l'anglais et de l'espagnol. Il a été d'autant plus déterminant que l'intégration du français a été décidée par une seule voix de majorité. Grâce à l'entrée d'Haïti à l'Union panaméricaine, qui, plus loin allait devenir l'Organisation des États américains (OEA), le français allait être adopté comme langue de travail et de délibération dans les travaux et réunions de cet organisme hémisphérique sociopolitique américain. Le français est à la fois langue officielle et de travail de la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC), créée le 23 février 2010 au sommet du Groupe de Rio à Cancun au Mexique et comprenant 33 États membres. Haïti est le seul pays francophone parmi 18 pays hispanophones, 12 pays anglophones, un pays lusophone : le Brésil, et un pays néerlandophone : le Suriname.

Dans cette conférence, je montrerai l'implication de la francophonie haïtienne dans le développement de la francophonie en général et de la francophonie américaine en particulier. Pour ce faire, je passerai en revue la contribution d'Haïti à l'adoption du français comme langue officielle ou de travail dans les organismes internationaux et hémisphériques américains, bref je montrerai comment Haïti prend place dans cet univers francophone panaméricain et comment les Haïtiens vivent leur francophonie et s'identifient au français.

Enfin, Haïti occupe une place de choix en Amérique pour l'expansion et la diffusion du français sur le continent et dans la Caraïbe. Il représente une *plaque tournante* pour cette diffusion-expansion. Mais, par rapport au constat de la maîtrise de la langue qui va decrescendo, des efforts méritent d'être consentis à cette fin, en passant par le renforcement de l'enseignement / apprentissage de la langue à l'école qui constitue la base de sa maîtrise. Si les efforts locaux n'apportent pas les résultats escomptés, la solidarité francophone peut se manifester. Mais c'est aux universitaires et à l'État haïtiens qu'il incombe la laborieuse tâche de faciliter la maîtrise du français à tous les Haïtiens. Ainsi, avec sa forte émigration dans la zone, Haïti y représente une véritable communauté de diffusion et d'expansion du français.

## Références

- Dejean P., 1990, *D'Haïti au Québec*, Montréal, Cidihca.
- Govain R. (à paraître), *Plurilinguisme, pratique et avenir du français en Haïti*.
- \_\_\_ (2013), « Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique » in V. Castellotti (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Fernelmont, Editions EME Intercommunications, 85-103.
- \_\_\_ (2009), *Plurilinguisme, pratique du français et appropriation de connaissances en contexte universitaire en Haïti*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- \_\_\_ (2008), Normes endogènes et enseignement-apprentissage du français en Haïti, *Études créoles* N° 1 et 2, *Cultures et développement. In memoriam André Marcel d'Ans*, 131-164.
- Pierre S. (éd.), 2010, *Ces Québécois venus d'Haïti*, Montréal, Éditions de l'École polytechnique de Montréal.
- Vaugeois D. & Litalien R., 2004, *Champlain : Naissance de l'Amérique française*, Paris, Septentrion.